



Grand Prix Mid-Amateurs de Joyenval

Samedi 4 et dimanche 5 octobre 2025

Golf de Joyenval - 78240 - Chambourcy
www.golfdejoyenval.com - sportif@golfdejoyenval.com
Tél. : 01 39 22 27 50

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Catégorie Messieurs 2023 : 2 / Catégorie Dames 2023 : 5

TERRAIN :

L'épreuve se déroulera sur le parcours du Golf de JOYENVAL (Retz)

FORME DE JEU :

Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES :

Une série Messieurs - Index maximum : 9,4

Une série Dames - Index maximum : 12,4

Une série PRO

OUVERTE À :

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2025 s'étant acquitté du droit de jeu fédéral de 40 euros ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.

- Avoir 25 ans ou plus la veille de l'épreuve
- Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grand Prix Mid-Amateurs antérieurs
- Répondre aux exigences des règles du Statut Amateurs
- Être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

INSCRIPTION :

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 19 septembre 2025.

La liste des joueurs retenus sera publiée au mercredi 24 septembre 2025.

DROITS D'ENGAGEMENT :

90 euros pour les joueurs extérieurs pour les 2 jours d'épreuve.

CHAMP DE JOUEURS :

Le nombre maximum de joueurs sera de 81 incluant 24 dames minimum (hors Wild Card) et 10 Wild Card maximum

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

- 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames qui seront attribuées par ordre des index
- Puis par l'ordre du Mérite National Mid-Amateurs
- Puis par l'ordre des index
- Puis par l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames minimum.

HEURES DE DÉPARTS :

Premier tour : premier départ à 9h00 par ordre Bloc 2, Bloc 1, Bloc 3, Bloc 4.

Deuxième tour : premier départ à 9h00 dans l'ordre inverse des résultats.

Vous trouverez la liste des joueurs retenus départs, les résultats ainsi que les départs sur le site de la ligue de Paris IDF.

MARQUES DE DÉPARTS :

Messieurs : Repère 2 Marques Blanches - Par 72, SSS 73,6

Dames : Repère 4 Marques Bleues - Par 72, SSS 73,7

JEU LENT :

La procédure de jeu rapide des règles locales fédérales permanentes s'applique (lire § 1.2-2-3 et 1.2.2-4 du vadémécum)

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO :

En cas d'égalité pour la 1^{re} place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, il sera joué un play-off en trou par trou sur le trou 18 en sudden death

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs). Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et derniers trous. (Classement RMS)

PRIX :

Les 3 premiers messieurs du classement brut seront récompensés.

Les 3 premières dames du classement brut seront récompensées.

REMISE DES PRIX :

Sur la terrasse du club house du golf de Joyenval le dimanche à 18h00.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE – ARBITRES :

Le président de la commission sportive ou le directeur adjoint

Les arbitres

Le directeur

**Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).*